

A IDENTIFICATION

1. APPELLATION actuelle **MADAME-DE-LA-PELTRIE**
Autre(s) appellation(s) **(SAINTE) MARGUERITE-MARIE /
SAINT-ANDRÉ-APÔTRE ANNEXE**
2. No. dossier **23**
3. No. réf. Archives CSDM **114 / 114**
4. ANNÉE de construction **1916**
5. ARCHITECTE concepteur **L. R. Montbriand**
6. FONCTION actuelle **Centre administratif région Nord (CSDM)
Espaces en location à des organismes sociaux**
7. COORDONNÉES **10780, rue Laverdure
Montréal, QC H3L 2L9**
8. PERSONNE ressource **Monsieur Maurice Richard, responsable de la maintenance**
9. PHOTO de la façade



Madame-de-la-Peltrie, rue Laverdure, vue vers l'Ouest • Isabelle Bouchard et Gabriel Malo, octobre 2000

10. IMPLANTATION

a) Position sur l'îlot

**Longitudinale, du côté dit Est de l'îlot, dans la portion centrale.
Implantation sur un îlot de largeur très importante.**

b) Alignement sur la rue

Sur la ligne des façades, avec importante marge de recul.

c) Cour d'école

Arrière, convertie en stationnement.

11. SALLES COMMUNES (autres que des classes)

Aucune.

12. STATUT de PROTECTION

Secteur significatif à critères, SS-DD (Ville de Montréal).

13. PLAN DE LOCALISATION

Quartier Ahuntsic



B INTÉRÊT HISTORIQUE

1. Liens avec des PERSONNAGES ou des ÉVÉNEMENTS importants
N/d.
2. Liens avec l'HISTOIRE LOCALE
N/d.
3. Liens avec l'HISTOIRE de l'ÉDUCATION
N/d.
4. ORIGINE TOPONYMIQUE
MADAME-DE-LA-PELTRIE
**Marie-Madeleine de Chauvigny "dame de La Peltrie", (1603-1671),
fondatrice du couvent des Ursulines de Québec, en 1639,
elle assiste Jeanne-Mance à la fondation de Ville-Marie en 1642.**
5. PUBLICATIONS sur l'école
Mention dans répertoire de la CUM (p. 109).
6. PLANS et autres dessins originaux existants
N/d.
7. PHOTOGRAPHIES anciennes et autres documents
 - **Répertoire CUM, photo 1979 ;**
 - **Quatre vues de l'arrière, avec chapelle Saint-Nicolas (démolie), s.d. (ACSDM).**

C ARCHITECTURE

1. CONSTRUCTION, MODIFICATIONS et RÉNOVATIONS majeures

ANNÉES	TRAVAUX EFFECTUÉS	PROFESSIONNELS
1916	Conception et construction	L. R. Montbriand, architecte
1932	Construction d'une aile annexe (résidence des religieux)	Inconnu

2. NOMBRE D'ÉTAGES

3 niveaux (demi sous-sol, rez-de-chaussée, étage de classe)

3. TYPOLOGIE ET PLAN

a) Forme dominante

Atypique. En "H", corps central comprenant une seule travée de classe, en retrait, corps latéraux perpendiculaires en forte avancée.

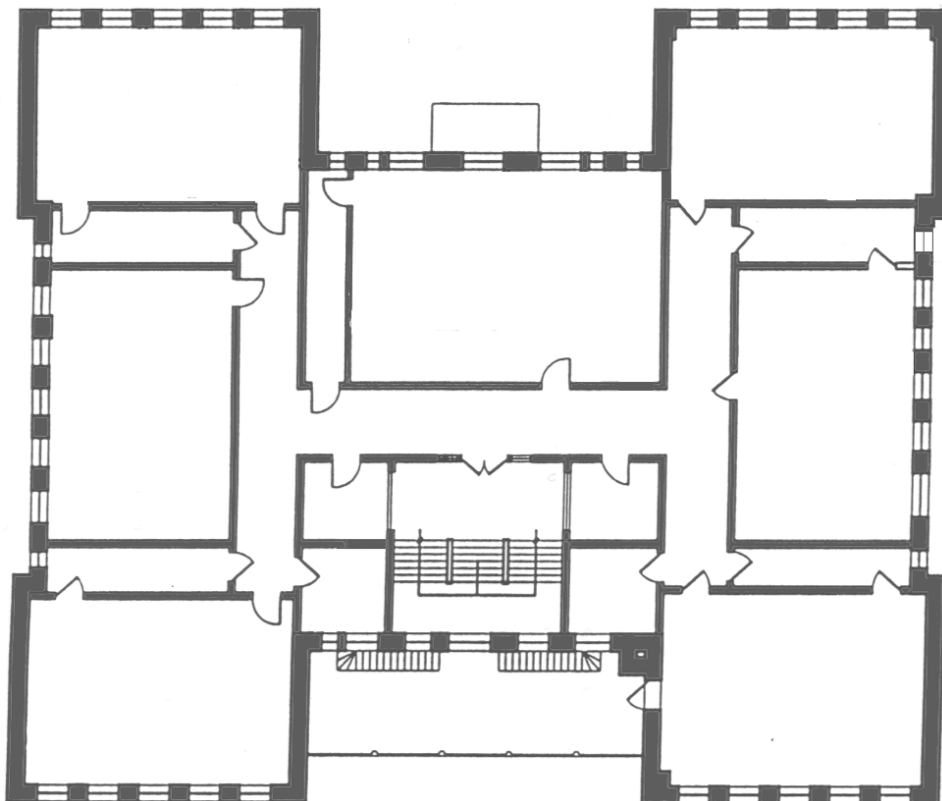
b) Symétrie

Longitudinale et transversale.

c) Circulation

Corridor central en forme de "H" distribuant la circulation pour chacune des classes, escalier unique central.

d) Plan schématique



4. CONCEPTION ESTHÉTIQUE ET FONCTIONNELLE

a) Conception esthétique

- **Composition classique équilibrée, épurée, ordonnée et raffinée :**
 - sophistication de la composition,
 - épuration précoce (1916) des éléments de décor académique,
 - lisibilité claire de la façade et de l'organisation du bâtiment ;
- **Hierarchisation horizontale :**
 - demi sous-sol, rez-de-chaussée surélevé,
 - socle séparé des étages par un bandeau de pierre,
 - fenêtres du sous-sol au ras du niveau du sol ;
- **Hierarchisation verticale :**
 - travées secondaires des fenêtres en léger retrait,
 - trumeaux continus et liés sur deux étages ;
- **Qualité du détail d'exécution :**
 - maçonnerie (contour des fenêtres, linteaux en arcs),
 - pierre (éléments en pierre taillée) ;
- **Fenêtres originales entièrement préservées :**
 - fenêtres à guillotine, avec linteaux en arcs de maçonnerie (classes),
 - fenêtres tripartites avec piliers centraux en pierre,
 - fenêtres avec vitraux (chapelle de l'aile annexe).
- **Autres éléments à remarquer :**
 - portail principal avec porche,
 - corniche en encorbellement important avec consoles (en bois)
 - croix centrale,
 - parapets ouvragés ;

b) Conception fonctionnelle

- **Efficacité de la circulation intérieure et de la distribution des classes en fonction des axes de circulation ;**
- **Plan de forme plus compacte et carrée résultant d'une typologie en "H" ;**
- **Vestiaire attenant à chaque classe.**

c) Adéquation extérieur / intérieur

- **Systematique et très poussée ;**
- **Élévations :**
 - Travées principales à cinq fenêtres (classes),
 - Travées secondaires (vestiaires),
 - Plusieurs formes de fenêtres traduisant des distinctions d'usages internes,
 - Façades aveugles, qui encadrent des travées de fenêtres ;
- **Volumes :**
 - Typologie en "H" permet de traduire l'organisation fonctionnelle, la distribution des classes (par volumes) étant lisible de l'extérieur en créant une articulation de plusieurs masses.

5. TECHNIQUES DE CONSTRUCTION ET MATÉRIAUX

a) Structure

N/d.

b) Enveloppe

- **Revêtement de brique rouge commune ;**
- **Intégration d'éléments en pierre calcaire :**
 - **appuis et piliers de fenêtres,**
 - **larmiers, parement du socle des fondations, portails ;**
- **Fenêtres seraient originales, cadres en bois.**

c) Intérieur

CLASSES	Planchers, plinthes, moulures, cadres de fenêtres en bois. Plafonds de plâtre. Finition d'origine.
CORRIDORS	Planchers de bois et mêmes boiseries.
ESCALIERS	Seraient originaux. Marches en marbre, rampes en fer forgé.
CLOISONS	Seraient originales. Plâtre avec moulures en bois.
PORTES	Seraient originales. Bois naturel, teint et vernis.

N.B. Nous aimerions souligner le caractère exceptionnel de l'intégrité et de la qualité de la finition de cette ancienne école. Le niveau d'entretien consenti à travers les années, de même que les travaux récents à l'intérieur ont permis de bien mettre en valeur cet héritage remarquable. L'ensemble des boiseries serait entièrement d'origine et très peu de modifications y auraient été apportées. Nous voudrions donc attirer l'attention de la CSDM sur le maintien à long-terme de ces qualités esthétiques et patrimoniales. D'autres travaux seraient à venir, dont l'aménagement d'une garderie, sur lesquels la CSDM devrait porter une étroite attention afin de favoriser l'intégrité de la finition intérieure et de l'enveloppe extérieure. Les adaptations au code du bâtiment pour ce genre d'usage soumis à des normes sévères pourraient représenter une menace sérieuse à la valeur patrimoniale exceptionnelle de cette ancienne école et à la conservation de ses qualités. Nous proposons, si le projet de garderie est réel, que la CSDM considère prioritairement la question du patrimoine pour ce bâtiment de valeur exceptionnelle.

6. CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES DISTINCTIVES

a) Extérieur

- **Typologie en "H" ;**
- **Conception équilibrée des 4 élévations (pas de hiérarchie avant-arrière) ;**
- **Composition classique épurée, claire et ordonnée ;**
- **Qualité d'exécution de l'enveloppe (détails de maçonnerie) ;**
- **Éléments distinctifs :**
 - **corniche de bois en encorbellement,**
 - **fenêtres tripartites sur le corps central,**
 - **porche d'entrée,**
 - **fenêtres originales.**

b) Intérieur

- **Organisation de l'espace intérieur avec escalier central ;**
- **Cage d'escalier avec parois fenêtrées sur l'extérieur d'un côté et sur le corridor de l'autre et qui permet un éclairage naturel indirect du corridor intérieur, grâce au soleil d'après-midi (côté Ouest) ;**
- **Circulation verticale avec un bel escalier monumental à double volée ;**
- **Richesse du décor d'origine, qualité des éléments en bois naturel ;**
- **Niveau remarquable de l'entretien consacré au fil du temps à l'intérieur ;**
- **Chaleur de l'atmosphère intérieure à cause de la finition et de l'éclairage naturel par les fenêtres de la cage d'escaliers.**

7. ÉLÉMENTS D'INTÉRÊT ARTISTIQUE

a) Extérieur

- **Travail d'exécution de la maçonnerie (détails).**

b) Intérieur

- **Travail d'exécution et entretien minutieux des boiseries (valeur artisanale).**

c) Mobilier d'origine

- **Tableaux et quelques armoires.**

8. AUTHENTICITÉ

a) Extérieur

- **Exceptionnelle,**
- **Fenêtres entièrement originales (cadres en bois).**

b) Intérieur

- **Exceptionnelle :**
 - **Boiseries préservées et protégées dans leur apparence naturelle d'origine,**
 - **Portes et fenêtres d'origine (en bois),**
 - **Cage d'escalier non-modifiée,**
 - **Planchers de bois,**
 - **Tableaux ;**
- **Ajouts de nouvelles divisions dans quelques classes.**

D ENVIRONNEMENT

1. AMÉNAGEMENT PAYSAGER

Marge de recul avec arbres matures.

2. COUR D'ÉCOLE

a) Forme et dimension

Arrière, grandes dimensions, couvrant la surface restante du terrain dans toute la largeur de l'îlot.

Utilisée comme stationnement.

b) Revêtement de sol

Asphalte.

c) Jeux

Aucun.

3. RELATION DU BÂTIMENT avec son CONTEXTE

a) Emplacement et cadre bâti

École située dans un cadre bâti résidentiel avec des types variables d'habitation.

Secteur relativement aisé, rues très paysagées, beaucoup d'arbres.

Implantation sur un îlot à caractère institutionnel (église, école).

b) Évolution du cadre bâti

L'école aurait été construite sur l'emplacement de la première église (chapelle) Saint-Nicolas avant que l'église actuelle ne soit érigée dans la portion supérieure du même îlot dans les années 1930. Une autre ancienne école, l'école Saint-Nicolas, est située à proximité et a longtemps été associée au restaurant "La Vieille École". Il est difficile de préciser la relation entretenue entre ces deux écoles à l'époque de leur usage scolaire. La construction du presbytère Saint-Nicolas, une belle demeure victorienne voisine de l'école serait légèrement antérieure à celle de l'école La-Peltrie. Le quartier Ahuntsic, sur le bord de la Rivière-des-Prairies, serait né vers le milieu du XIX^e siècle et son développement aurait été amorcé sur une base plus importante à partir du début du XX^e siècle et de façon plus poussée à partir des années 1950.

c) Point d'intérêt

École située sur un îlot institutionnel.

Église et presbytère Saint-Nicolas, voisins immédiats de l'école.

Ensemble monumental institutionnel très intéressant.

